

Lisez-moi V3.02.011 – 22 juillet 2025



V.3.02.011 / 22 juillet 2025

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.011 d'Impact emploi association.

Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Paramétrage](#)
- [Bulletin de salaire](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)



INFORMATIONS IMPORTANTES

► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes** sur votre poste de travail (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement** de la

mise à jour et de son installation car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.

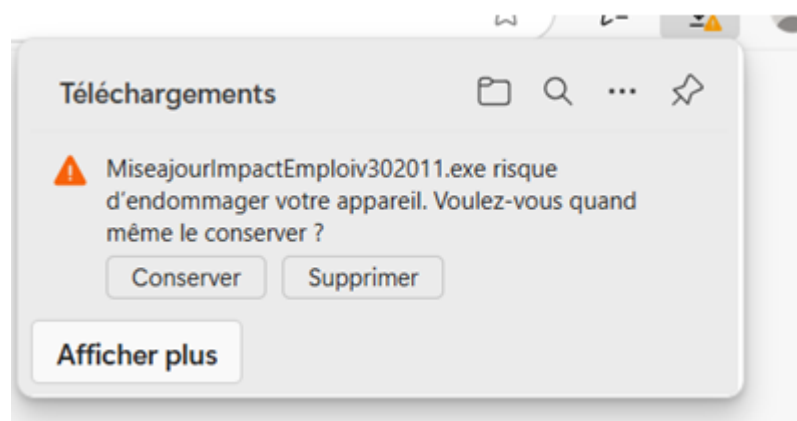


Installation multiposte : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).

Soyez attentif aux paramètres de sécurité qui pourraient empêcher l'installation et **accepter si besoin les autorisations de lever les sécurités, lorsque ce type de message apparaît.**

Exemple de message :



Dans ce cas cliquez sur « **Conservez** »

► **Signalement Fin de contrat**

A partir de cette version, vous avez la possibilité de récupérer automatiquement les AER (Attestation Employeur Rematérialisée).

Dans cette version, vous avez la possibilité de déposer uniquement les fins de contrat du mois de juillet.

Une nouvelle version technique (3.02.012) sera mise à votre disposition au cours de la 2nde quinzaine du mois d'août. Elle ouvrira les dépôts correspondant aux fins de contrat du mois d'août et les mois suivants.

Attention le dépôt des fichiers dans le cas d'une annulation fin de contrat ou une modification fin de contrat ne sont pas disponibles. Veuillez à disposer de toutes les informations fiables dès le premier dépôt.

[Consultez la fiche pratique utilisation du service de déclaration Fin de Contrat de Travail Unique](#)

► **Signalement d'amorçage « Appel de taux PAS »**

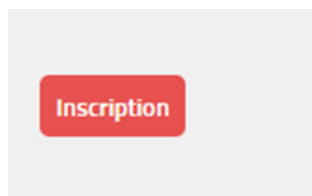
Une nouvelle fonctionnalité vous est proposée pour récupérer le taux PAS d'un salarié nouvellement créé dans votre base.

[Consultez la fiche pratique « Appel de taux PAS »](#)

► **Accès aux fiches pratiques :**

Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#).

Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.



PARAMETRAGE

► **Artiste intermittent** (CCN 1285, 9999, 0014, 2310, 2642 et 3090)

Ajout du contrat – Frais de santé isolé et famille

Mutuelle Isolé :
P0 TA / PP TA: 0,575

Mutuelle famille :
P0 TA/PP TA : 1,23

► CCN FAMILLES RURALES (IDCC 1031)

Les taux de prévoyance ont été mis à jour, à effet du 1er juillet 2025.



RAPPELS

► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2025**, une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est **disponible** sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la **2025.1.0.13**:



Attention ! Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.



Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.

Information : L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val, référez-vous à l'assistance sur Net-Entreprise, au besoin .

► Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, privilégiez l'adresse mail : impact-emploi-association@urssaf.fr.

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.

L'équipe Impact emploi vous remercie !

Nouveau : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**



FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une** suivant **l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches** mises à votre disposition :

- [Gérer les congés payés](#)
- [Changement de SIRET](#)
- [Mise à jour Mode connexion](#)

- [Procédure d'installation de l'outil DSN-Val](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

PLUS

